Bilan « Relations Internationales » 2016-2020

Le renforcement de l'attractivité internationale et du processus d'internationalisation de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) a constitué l'un des axes prioritaires de l'action engagée par la Présidence de l'Université, renouvelée en 2016. En vue d'atteindre cet objectif, la Vice-présidence chargée de piloter la politique internationale de l'université et la Direction des relations internationales et de la francophonie (DRIF) chargée de la mettre en œuvre se sont appuyées sur la richesse des partenariats déjà existants et le dynamisme des enseignants-chercheurs impliqués dans des collaborations internationales, tout en promouvant un certain nombre d'initiatives et de projets structurants et innovants. Cette action diversifiée s'inscrit dans une dynamique déjà engagée au cours des années 2012-2016 qui a été redéfinie, approfondie et démultipliée.

Poursuite de la stratégie d'internationalisation de l'UPVM3

La stratégie de l'UPVM3 vise à renforcer sa présence à l'échelle internationale en valorisant son identité à la fois en tant qu'***université des humanités***, spécialisée en lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales, et en tant qu'***université humaniste***, assumant ses responsabilités sociétales.

Les grands axes de l'action internationale de l'UPVM3 se déclinent comme suit :

- une **recherche** de haut niveau à forte visibilité internationale[1],
- un renforcement des **mobilités étudiantes et des personnels**,
- un processus d'**internationalisation « à domicile »**,
- des **coopérations structurantes et pérennes**,
- un **engagement européen** dynamique.

L'un des outils de l'UPVM3 pour mener à bien cette action internationale globale et diversifiée, sous la responsabilité de la Vice-présidence déléguée aux relations internationales et à la francophonie, est la **Direction des Relations Internationales et de la Francophonie** (DRIF). Créée en janvier 2017, la DRIF regroupe l'ancien service des RI et l'**Institut universitaire d'Enseignement du Français langue Étrangère** (IEFE) sous une même tutelle administrative et politique[2]. L'ajout du terme « francophonie » au nom de la direction témoigne

[1] Cf. bilan de la Vice-présidence du Conseil Scientifique et de la DRED.
[2] Annexe 1 : organigramme de la DRIF.

d'une volonté politique de promouvoir une francophonie plurielle, emblématique des savoirs et des valeurs de l'université, et de s'appuyer sur l'IEFE dans la structuration des partenariats internationaux.

La DRIF est ainsi organisée en cinq services administratifs :

Par ses compétences à la fois spécialisées et transversales, la DRIF contribue à la mise en œuvre du projet d'établissement et à la valorisation de l'université au niveau international ; elle a par ailleurs initié une dynamique de sensibilisation de la communauté universitaire aux enjeux internationaux.

La collaboration entre la DRED et la DRIF sur des actions mutualisées permet de renforcer les synergies entre projets de recherche et projets de formation, et leur valorisation, la DRED jouant également un rôle majeur en matière de rayonnement et d'attractivité internationale de l'UPVM3.

Les mobilités étudiantes, au cœur de la politique d'ouverture internationale de l'UPVM3

Le nombre d'étudiants « internationaux » se maintient globalement à un niveau élevé : 19% de l'ensemble des étudiants qui se répartissent en deux groupes distincts :

- Les **étudiants en mobilité « individuelle »**, provenant d'un système d'enseignement supérieur étranger, qui s'inscrivent à titre individuel dans une formation diplômante de l'UPVM3,
- Les **étudiants en mobilité « encadrée »** inscrits dans le cadre de programmes, notamment Erasmus+ (213 universités partenaires), d'accords de coopération bilatéraux (108 accords dans 37 pays) portant sur des mobilités de crédits ou sur des doubles diplômes / formations délocalisées.

L'université a obtenu en 2019 le label « **Bienvenue en France** » au titre de la qualité de l'accueil des étudiants internationaux, et continue à s'engager dans des initiatives visant à améliorer cet accueil et valoriser la présence d'étudiants internationaux sur nos campus.

↳ Étudiants internationaux en « mobilité individuelle »

Entre 2015-16 et 2018-19, le nombre d'inscriptions en mobilité individuelle a augmenté de **26%** passant de 2294 à 2900 (Licence et Master). Ce renforcement de l'attractivité de l'UPVM3 résulte en partie de l'accroissement des néo-inscriptions mais également des réinscriptions d'étudiants poursuivant leur cursus commencé à l'UPVM3. A la forte augmentation des candidatures EEF[3] s'ajoute un chiffre stable de candidatures DAP[4] verte et blanche.

3 Espaces Etudes en France (plateforme numérique partagée entre le MEAE, le MESRI et Campus France).
4 Demande d'admission préalable (procédure propre aux étudiants extracommunautaires individuels candidatant en L1.

Graphique n°1

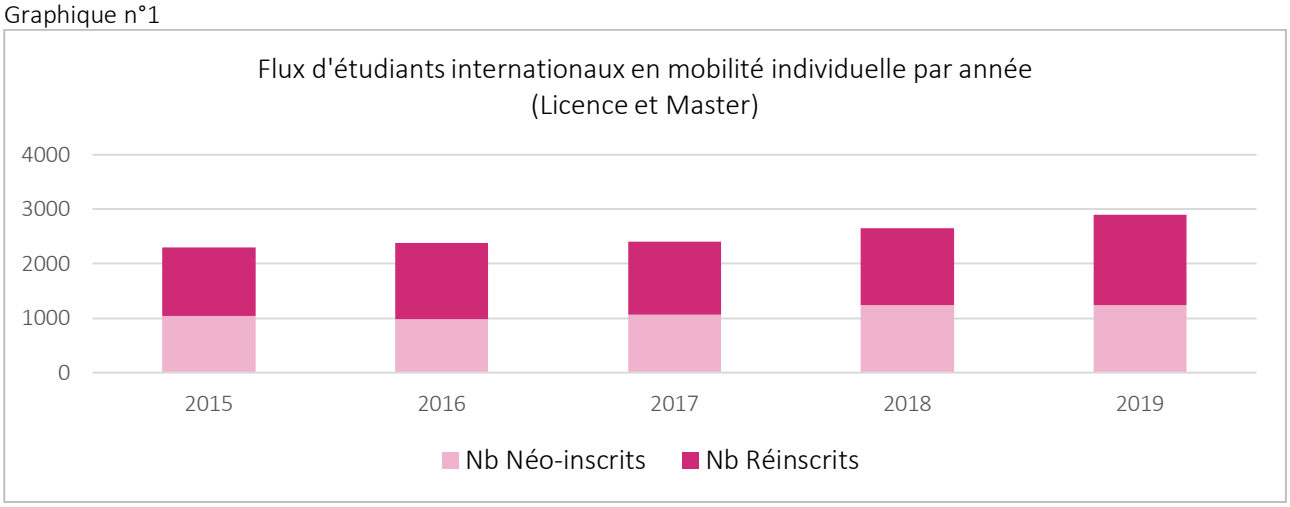

Néanmoins, sur les 1693 étudiants admis pour l'année 2019-20, seuls 371 se sont vus accorder un visa, soit moins de 22%. On ne peut que souligner l'impact sur les services de l'université du traitement de plus de 11000 dossiers de candidatures EEF pour, finalement, une inscription définitive de moins de 400 étudiants.

Les étudiants en mobilité individuelle sont issus de **zones géographiques très diversifiées**. Les nationalités les plus représentées à l'UPVM3 en 2019-20[5] sont le Maroc, la Chine, l'Algérie, l'Italie et le Sénégal (inscriptions et réinscriptions). Sur la campagne d'admission 2019-20, les nationalités les mieux représentées parmi les candidats EEF admis sont l'Algérie, la Chine, le Sénégal, le Maroc et le Bénin.

Près de la moitié des étudiants internationaux en 2019-20 sont inscrits dans la **Faculté des Langues et Cultures étrangères et régionales** (UFR2, 26%) ou dans la **Faculté des Sciences sociales, des organisations et des institutions** (UFR4, 23%).

Graphique n°2

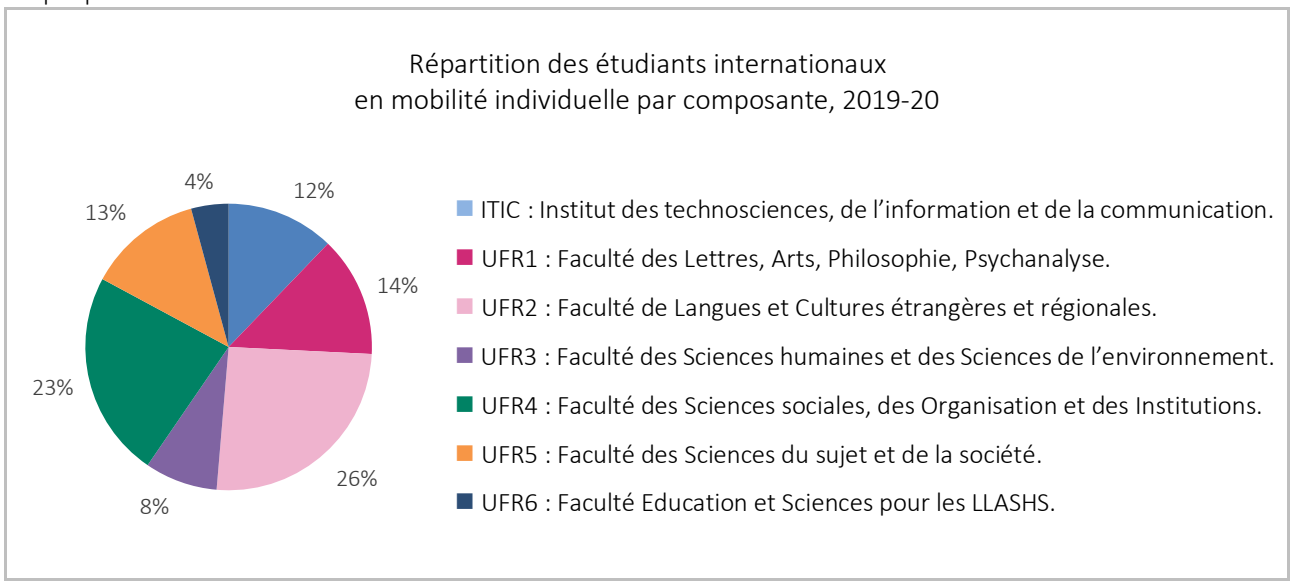

5 Annexe 2 : Evolution des effectifs en mobilité internationale individuelle en L et M de 2016 à 2019.

Graphique n°3

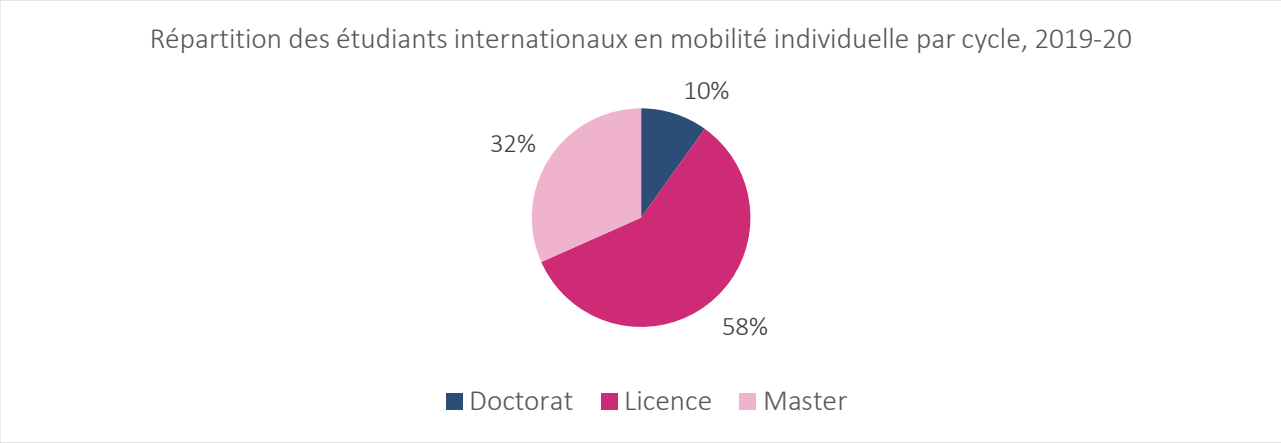

Etudiants en « mobilités encadrées »

La **mobilité étudiante sortante** dans le cadre de programmes (essentiellement Erasmus+) ou d'accords de partenariat enregistre une hausse qui semble se stabiliser désormais entre 330 et 360 mobilités sortantes, soit près de 2% des effectifs LMD de l'université. Cette hausse est due à l'augmentation des mobilités Erasmus+ d'études et de stage année après année. Cette évolution positive ne permet pas cependant d'échapper au constat d'une mobilité sortante beaucoup trop faible (même si ce chiffre est en cohérence avec les résultats des autres universités françaises[6]).

La DRIF a pris des initiatives afin de pallier cette difficulté : campagnes de sensibilisation et de communication, réseau valorisé de coordinateurs pédagogiques départementaux, préparation linguistique, soutien financier (notamment grâce aux subventions régionales).

Par ailleurs, le flux de **mobilité encadrée entrante** reste significativement soutenu. Cela traduit l'excellente attractivité de l'UPVM3 auprès des étudiants, ainsi que la bonne réputation de notre université auprès des universités partenaires. Cette dynamique résulte d'un travail en synergie entre la DRIF et les composantes, via notamment les **coordinatrices.teurs de programme et de zone**, ainsi que les **coordinatrices.teurs pédagogiques départementaux**.

La mobilité encadrée **hors programme Erasmus+** reste globalement stable sur la période : **243 entrants et 81 sortants** en 2019-20, avec une forte mobilité étudiante en provenance de et vers les États-Unis, et une diversification vers d'autres destinations (Chine, Japon, Vietnam, Amérique latine, etc.).

Nombre de mobilités « encadrées » par flux et par année :

	2014/2015	2015/2016	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
SORTANTS	295	303	345	348	365	333[7]
ENTRANTS	684	631	618	580	581	613

[6] https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-09/20190916-rapport-mobilite-internationale-etudiants_0.pdf
[7] La baisse des mobilités sortantes sur l'année 2019-2020 s'explique essentiellement par l'annulation de plus de 40 stages du fait de la pandémie de COVID 19.

Graphique n°4

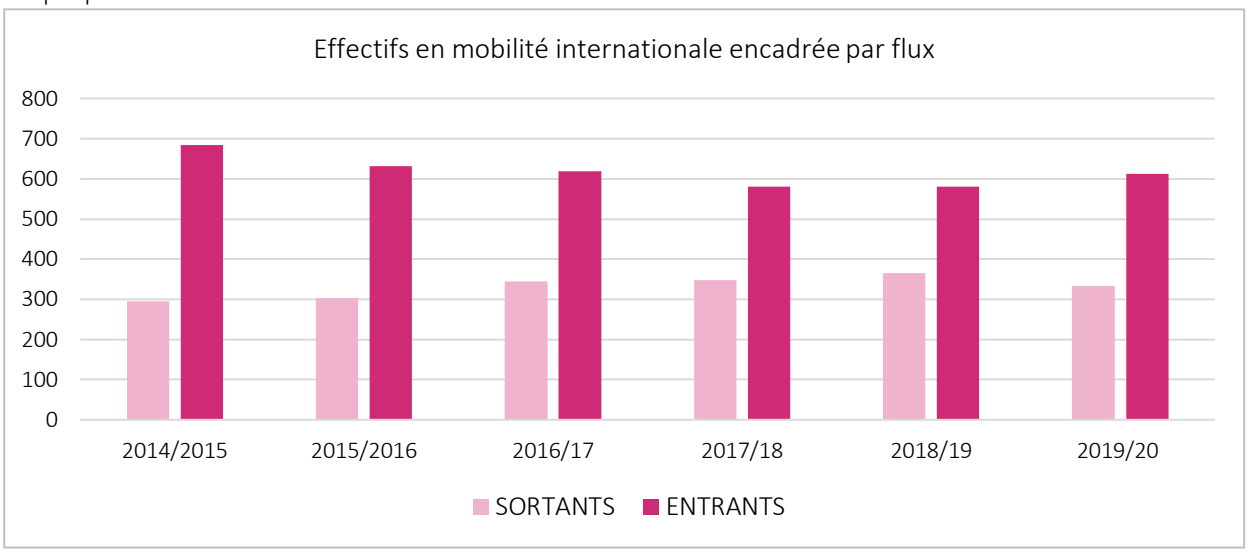

Répartition du flux de mobilités sortantes par type de mobilité :

	2014/2015	2015/2016	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
ERASMUS Études	172	174	183	179	195	196
Programmes Anglophones/ISEP	32	32	35	36	16	21
BCI/ CONV. QUEBEC	21	16	14	18	15	29
Accord convention monde	30	28	40	32	41	31
Stages	40	53	73	83	98	56
TOTAL	295	303	345	348	365	333

Graphique n°5

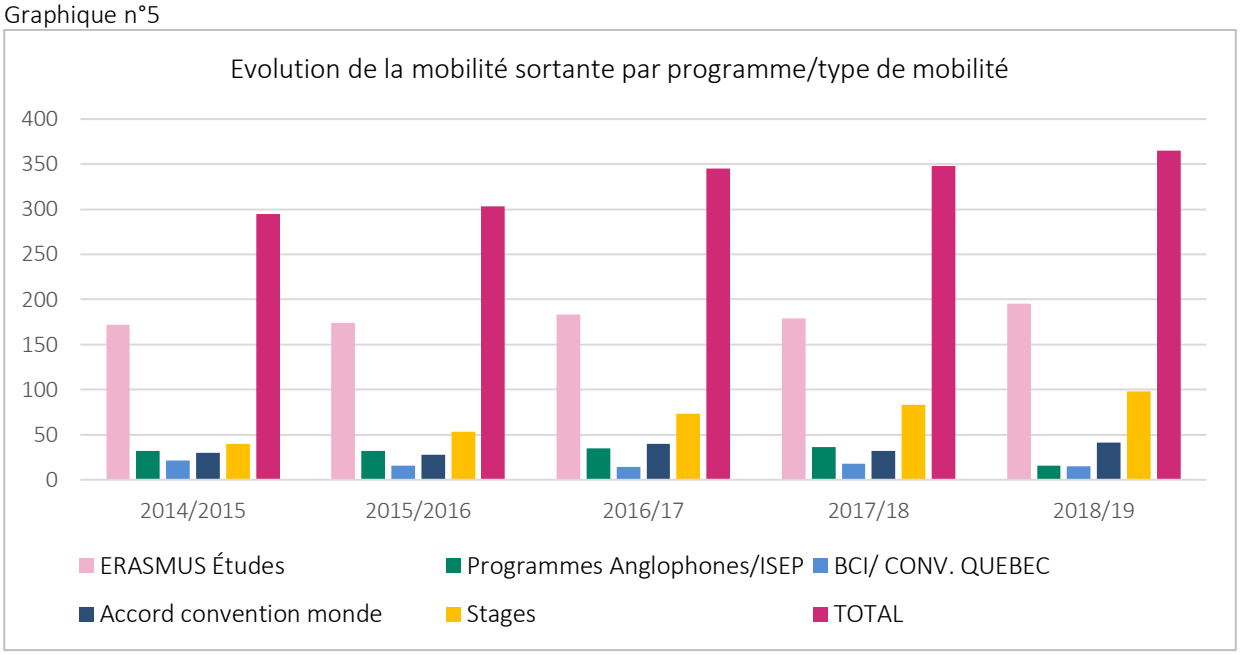

↳ Le programme Erasmus+, principal dispositif de mobilité internationale « encadrée »

Le nombre de mobilités sortantes **Erasmus+ Etudes** est passé de 172 en 2014-2015 à 196 en 2019-2020, et semble se stabiliser à ce niveau depuis deux années.

Le nombre de mobilités entrantes Erasmus+ Etudes a retrouvé un haut niveau (370) en 2019-2020, après plusieurs années de baisse.

Nombre de mobilités Erasmus+ Etudes :

Type	2014/2015	2015/2016	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
SORTANTS	172	174	183	179	195	196
ENTRANTS	365	346	323	298	327	370

Graphique n°6

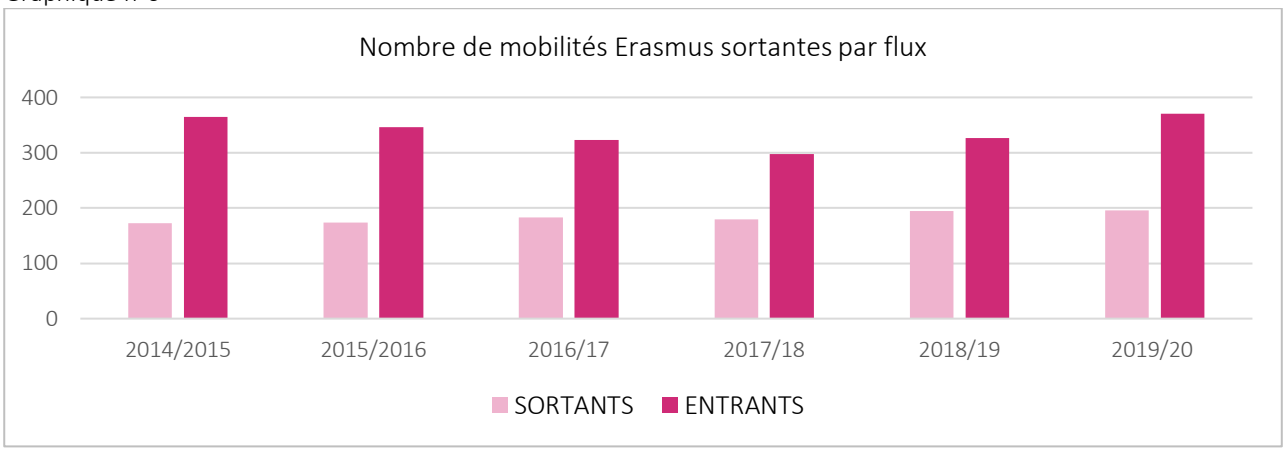

L'augmentation du nombre de mobilités sortantes sur ces dernières années, quoiqu'insuffisant, est un point positif au vu de la mise en place de la sélection en M1 en 2017-18, de nature à dissuader la mobilité en L3.

Aux mobilités « études » s'ajoutent des **mobilités de stages** (financement des stages obligatoires uniquement) en augmentation régulière depuis 5 ans (une cinquantaine en 2018-19), ce qui illustre la professionnalisation accrue des formations.

Graphique n°7

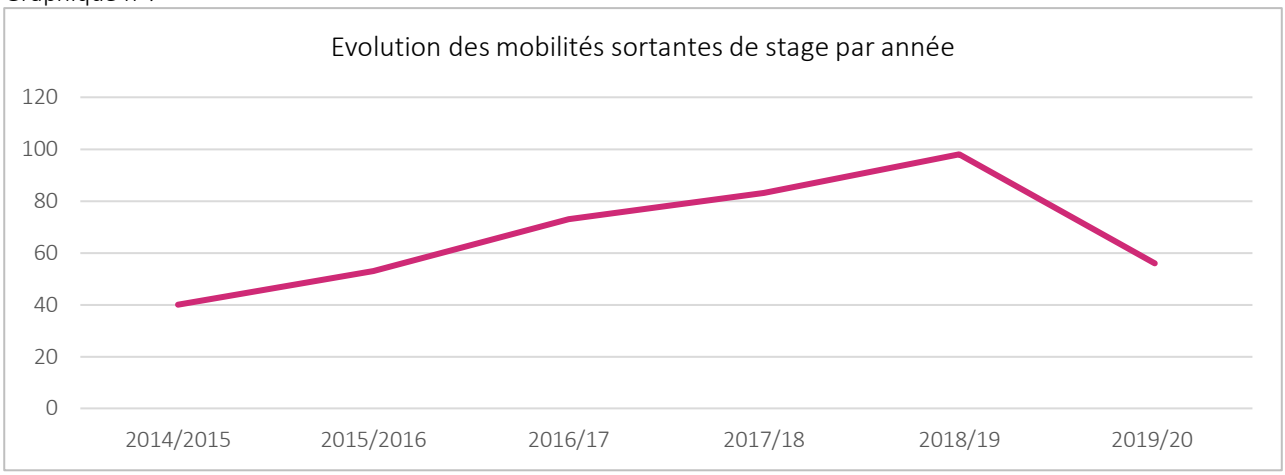

NB : la baisse sur l'année 2019-20 est due aux nombreuses annulations de stage du fait de la pandémie COVID19.

↳ Soutien financier à la mobilité encadrée sortante

En 2017-18, 53% des aides financières à la mobilité internationale étudiante provenaient du programme **Erasmus+** et 47% de la **Région Occitanie**. S'y ajoutaient les bourses d'**Aide à la Mobilité Internationale** versées aux 147 étudiants boursiers en mobilité « études ».

En 2018 la **Région Occitanie** a mis en place un nouveau dispositif d'aides financières à la mobilité internationale dans l'enseignement supérieur. Ce nouveau dispositif alloue automatiquement une aide financière à tout étudiant boursier en mobilité d'études ou de stage. Ce soutien complète les autres aides financières pour les étudiants boursiers en mobilité internationale : maintien de la **bourse sur critères sociaux** et **allocation AMI[8] du MESRI**. Cette politique produit des résultats tangibles, puisque sur l'année 2019-20 **60% des étudiants** en mobilité internationale encadrée sont **boursiers**, quand cette catégorie d'étudiants représente **44%** de l'effectif total de l'université. Toutefois cette situation très favorable aux étudiants boursiers tend à sous-financer la catégorie des étudiants non-boursiers à revenus modestes. Ce constat est particulièrement problématique dans une université comme l'UPVM3 et a été partagé avec la Région en vue d'une éventuelle évolution de la stratégie régionale.

Ce soutien de la Région Occitanie a permis une augmentation globale du montant des bourses, qui doit néanmoins être relativisée du fait que désormais les bourses Erasmus et Région ne sont plus cumulables dans leur totalité. Suite à l'intervention des établissements d'enseignement supérieur situés en Languedoc-Roussillon la Région Occitanie a accepté de leur confier la gestion d'une partie de la subvention. Néanmoins les conditions de ressources restent strictes, dans les limites d'un quotient familial de 25000€.[9]

Répartition des aides à la mobilité encadrée :

	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20*
Erasmus+	308 491€	322 293 €	426 241 €	394 489 €
AMI	416 400 €	420 000 €	476 000 €	422 000 €
Région	287 400 €	269 100 €	10 800 € (gestion UPVM3) 205 414 € (boursiers CROUS / gestion Région)	15 600 € (gestion UPVM3) 286 500 € (boursiers CROUS / gestion Région)

*Donnée non définitives (notamment dossiers « cas de force majeure » en cours de finalisation).

Afin d'augmenter significativement le nombre de mobilités encadrées sortantes à l'UPVM3, il est bien sûr indispensable de poursuivre la sensibilisation des étudiants dès leur entrée à l'université afin qu'ils préparent au mieux un **projet international** et en comprennent l'intérêt en termes de perspectives académiques et professionnelles. Non seulement un **soutien financier** accru est nécessaire mais également un changement de

[8] AMI : Aide à la Mobilité Internationale, bourse de 400€ par mois de mobilité.

[9] A titre d'exemple, la bourse Erasmus+ Etudes pour un pays de la zone 1 est passée de 200€ par mois en 2017-18 à 350€ par mois en 2020-21. En 2017-18 l'étudiant pouvait percevoir en sus de sa bourse Erasmus près de 300€ par mois de mobilité de la part de la Région. Aujourd'hui cet étudiant ne peut recevoir que 150€ de la Région, sous condition de ressources. Ainsi le nouveau dispositif peut, dans certaines situations, aboutir à diminuer le soutien financier alloué à l'étudiant.

paradigme socio-culturel chez certains pour qui une expérience internationale n'est pas considérée comme un atout ou une opportunité. A l'action d'**information** et de **sensibilisation** engagée par la DRIF devra s'ajouter l'action de conseil et d'**accompagnement** des enseignants et des autres personnels de l'université (cf. Section infra sur « l'internationalisation à domicile »).

L'IEFE, outil d'une francophonie plurielle et de l'attractivité de l'UPVM3

L'Institut Universitaire d'Enseignement du Français Langue Etrangère (IEFE) de l'UPVM3, créé en 1948, labellisé « Qualité FLE », joue un rôle croissant dans la stratégie internationale de l'UPVM3 depuis son rattachement à la DRIF. En préparant les étudiants internationaux à atteindre le niveau linguistique nécessaire à l'entrée à l'université française, l'IEFE contribue à la visibilité et à l'attractivité de l'université.

Une composante universitaire, centre de formation et d'examen en FLE

Le cœur de l'offre de formation de l'IEFE est le **Diplôme d'université Études françaises** du niveau A1 au C2 du CECRL[10]. S'y ajoutent des cours spécifiques à destination des étudiants Erasmus ou inscrits dans des doubles diplômes ainsi que des **stages de préparation linguistique et méthodologique** au séjour d'études à l'UPVM3. De plus, l'IEFE a élargi son offre de **cours d'été**, s'adressant tant à un public individuel qu'à des étudiants dans le cadre de partenariats. La **formation de formateurs** est un autre axe de développement important de l'IEFE qui est par ailleurs **centre d'examens DELF-DALF**. Les effectifs d'inscrits à l'année sont passés de 597 en 2015-16 à 938 en 2019-20, les pays les plus représentés étant actuellement la Chine, les États-Unis, la Colombie, la Corée du Sud et le Vietnam[11].

Graphique n°8

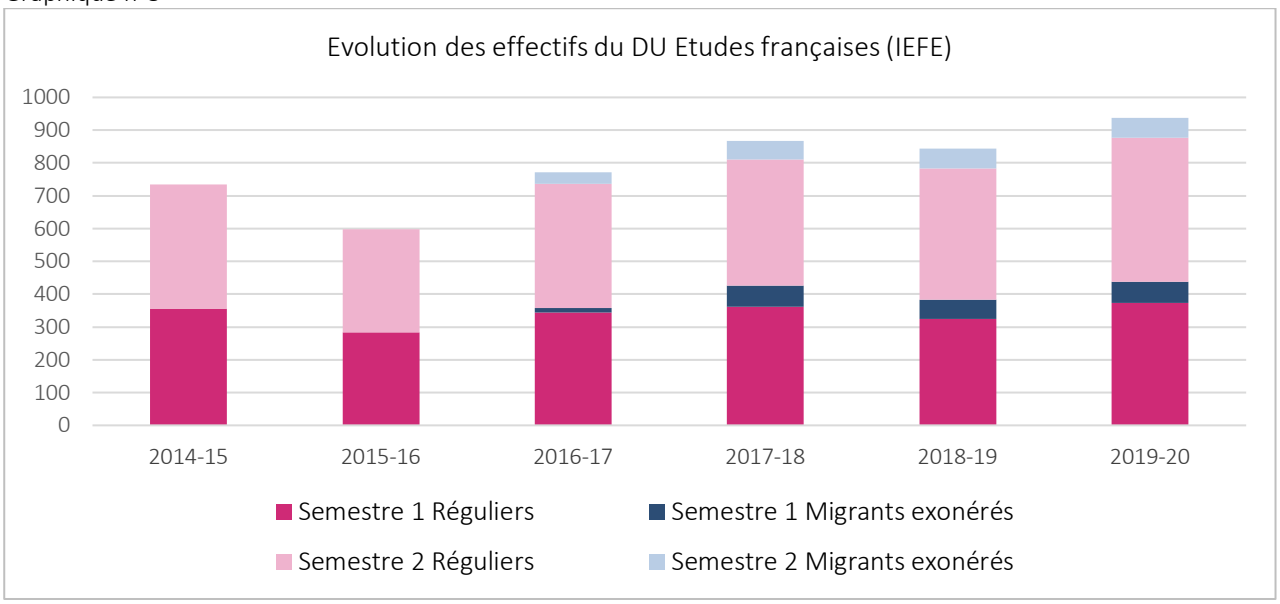

[10] CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues.
[11] Voir Annexe n°4 pour plus de détails.

Graphique n°9

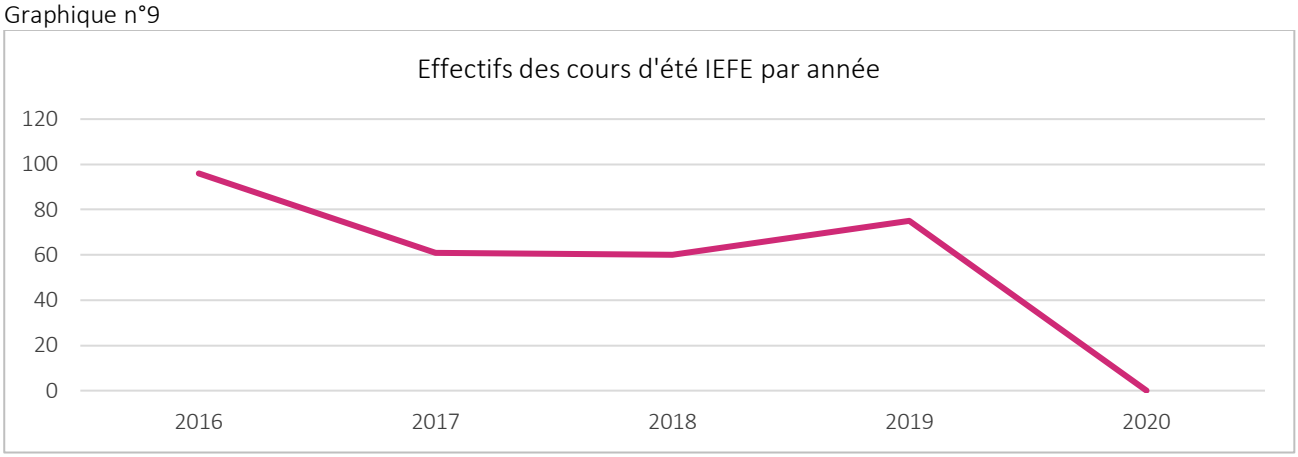

NB : l'inversion de la tendance à la hausse amorcée en 2019 n'a pas pu se confirmer en 2020, les cours d'été ayant été annulés du fait de la pandémie de COVID19.

Après plusieurs années difficiles, l'IEFE est à nouveau attractif, sa qualité est reconnue et ses effectifs sont en hausse. La crise du COVID19, qui a nécessité une adaptation rapide à des conditions d'enseignement à distance ou hybridé au cours de l'année 2020, a accéléré l'évolution de l'offre de formation. En effet, une offre de **formations diplômantes à distance** est proposée par l'IEFE depuis septembre 2020, permettant non seulement de pallier les aléas d'une crise sanitaire à l'issue encore incertaine mais également de répondre à de nouvelles demandes de formation multimodale. L'IEFE a pour double objectif d'accompagner des étudiants individuels dans leur parcours de FLE et d'accueillir des étudiants dans le cadre de partenariats. L'enseignement à distance peut utilement aider les étudiants en mobilité à préparer leur séjour « physique » à l'UPVM3, permettant ainsi des mobilités plus courtes, moins couteuses et mieux préparées.

Responsabilité sociétale et ouverture internationale, une université engagée

L'UPVM3 est engagée socialement, y compris dans sa dimension internationale. Elle a accueilli un lauréat syrien du **programme PAUSE** (Programme national d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil, piloté par le Collège de France) dès son lancement en 2017, et accueille un collègue d'origine kurde, interdit d'exercice en Turquie pour délit d'opinion, depuis septembre 2020.

Par ailleurs, des étudiants réfugiés, demandeurs d'asile ou bénéficiaires de l'aide subsidiaire, sont accueillis à l'université et exonérés des frais d'inscription. Le financement est assuré sur ressources propres, complétées par des subventions de l'**AUF** depuis 2016 et de la **Région Occitanie** depuis 2018 (par l'intermédiaire de la COMUE-LRU jusqu'en 2019, maintenant piloté par l'UPVM3 au titre de la « politique de site »). Par ailleurs, l'UPVM3 a obtenu un financement pour soutenir ces étudiants dans leur formation en Français langue étrangère, en vue de la reprise de leurs études universitaires, dans le cadre de « **Bienvenue en France** » pour l'année 2020.

L'IEFE est un acteur majeur de la politique d'accueil des étudiants migrants, initiée en 2015, qui a pour objectif de les accompagner dans la poursuite ou la reprise de leurs études. L'institut intègre ainsi ces étudiants dans ses cours de FLE, avec une cohorte d'une dizaine d'étudiants en 2015, désormais stabilisée entre 55 et 60 étudiants migrants par semestre.

L'UPVM3, membre du réseau « Migrants dans l'Enseignement Supérieur » (MEnS), a été fortement impliquée dans la création du « **DU-Passerelle** », **accrédité par le MESRI** en avril 2019, qui permet désormais aux étudiants qui suivent cette formation offerte par l'IEFE de bénéficier des aides sociales du CROUS.

Graphiques n° 10

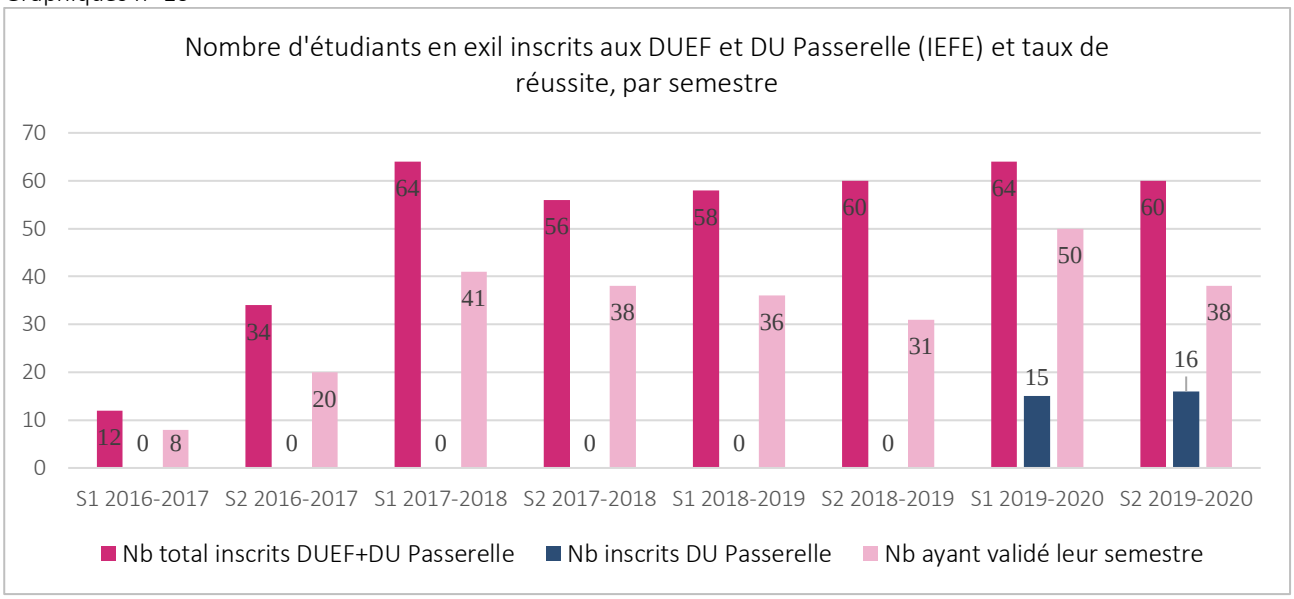

L'internationalisation « à domicile », du concept aux mesures concrètes

L'ouverture internationale fait partie des **axes stratégiques** de la politique d'établissement mais la notion d'internationalisation, aux multiples facettes, est complexe. Si elle comprend la visibilité internationale de la recherche, la mobilité des étudiants, l'accueil d'enseignants-chercheurs étrangers, les doubles diplômes, les projets européens et bien d'autres aspects, ce processus implique aussi que **l'international irrigue tous les niveaux de l'institution** et fasse partie intégrante des activités de formation et de recherche, et des pratiques administratives.

Pour répondre à ce défi, la DRIF a mis en œuvre des actions de **sensibilisation de la communauté universitaire** aux enjeux de l'internationalisation et renforcé les dispositifs existants en vue de mieux intégrer la dimension internationale dans la vie de l'établissement. La mise en place de « **référents internationaux** » (REFI) dans chaque composante (un enseignant-chercheur et un personnel administratif) prévue en janvier 2020, retardée par la crise sanitaire, est maintenant finalisée, avec des actions déjà engagées comme un **AAP** pour l'amélioration de l'accueil des étudiants internationaux dans le cadre du dispositif « **Bienvenue en France** ».

⤹ Encouragement et accompagnement de la mobilité internationale des personnels

En 2016, l'obtention d'un financement Erasmus+ « Partenariats stratégiques » (KA2) pour le projet **REALISE**[12] (*Realising the potential of the international mobility of staff in higher education*) regroupant 10 universités européennes et coordonné par l'UPVM3 a permis d'identifier, à l'échelle européenne, les freins à la mobilité

[12] Voir présentation du projet REALISE en annexe n°5.

ainsi que de bonnes pratiques, et a conduit à la mise en place d'un plan d'actions visant à accroître et à améliorer la mobilité internationale des personnels de l'UPVM3.

Projet ERASMUS+ REALISE www.realise-erasmusplus.fr

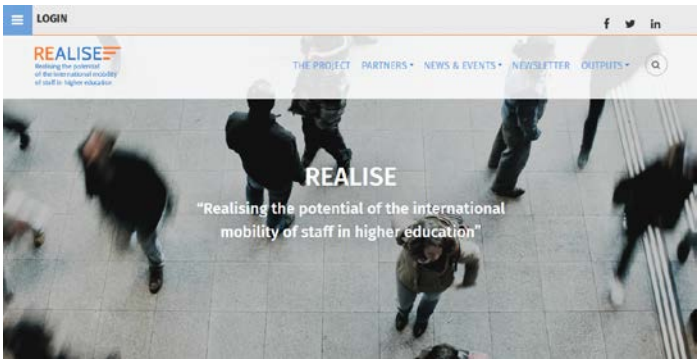

L'engagement de l'UPVM3 dans un processus d'internationalisation est illustré par l'attribution d'une enveloppe de 20000 euros sur fonds propres sur l'année 2018-19 pour financer les projets de mobilité des personnels après épuisement de l'enveloppe Erasmus+ prévue à cet effet. Ces actions ont permis de **doubler le nombre de mobilités de personnels sur le programme Erasmus+**, passant de 22 en 2015-16 à 44 en 2018-19[13].

Cette hausse significative du nombre de personnels en mobilité internationale s'accompagne également d'une plus grande **diversité des bénéficiaires** notamment chez les personnels administratifs, tant en termes de fonction que de structure de rattachement.

Graphiques n°11 & 12

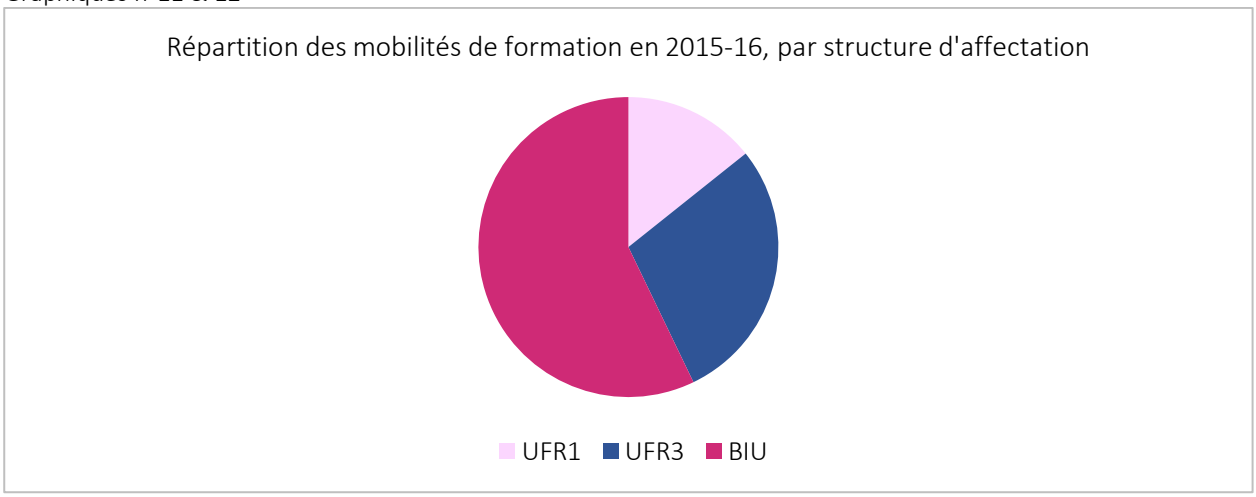

[13] Chiffres détaillés en Annexe n°6.

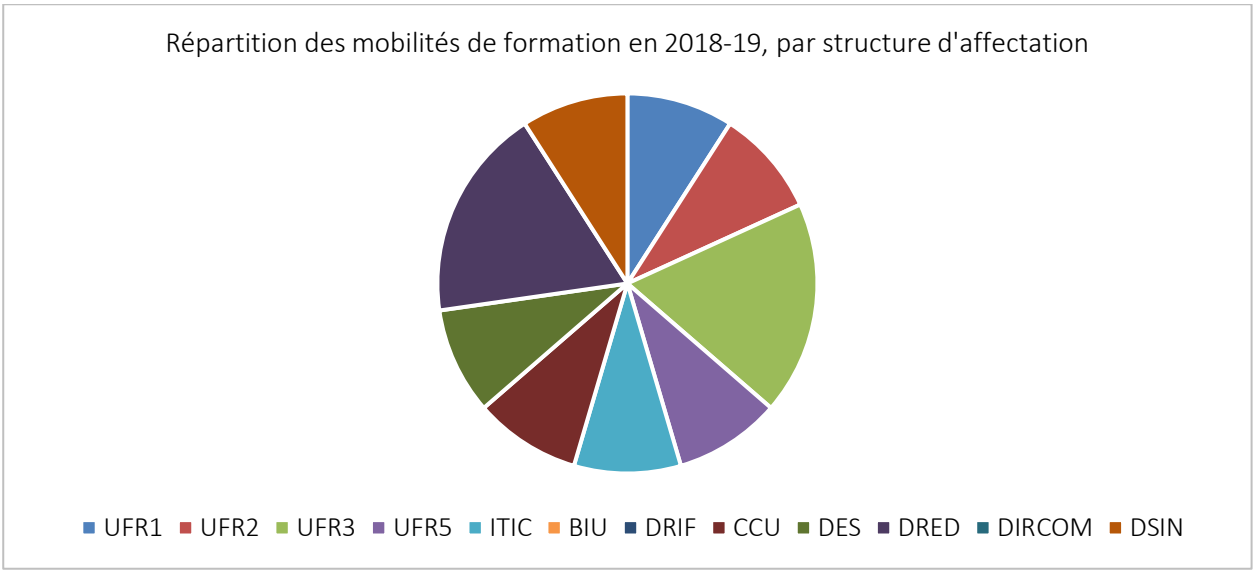

La Commission des Relations Internationales, acteur de la stratégie internationale

La Commission des Relations Internationales (CRI)[14] est consultée sur les **projets d'accords** de coopération et émet un avis sur l'allocation de **financements spécifiques** dédiés à ces accords et sur l'accueil des Professeurs en Mobilité Universitaire. La CRI répartit par ailleurs chaque année un budget d'environ 30000 euros (sur ressources propres de l'UPVM3) pour financer des **activités liées aux accords** : mobilité d'enseignants-chercheurs, d'étudiants d'établissements partenaires, élaboration de projets communs.

« Professeurs en Mobilité Universitaire », un dispositif attractif, sur ressources propres

Le dispositif « **Professeurs en Mobilité Universitaire** » (PMU) a été mis en place en 2014 en remplacement du dispositif « professeurs invités », trop coûteux. Proposant des séjours de 2 à 4 semaines, ce nouveau dispositif a permis de **démultiplier le nombre de bénéficiaires** et de **diversifier** significativement l'origine géographique et la spécialité disciplinaire des invités internationaux. Doté d'un budget constant depuis 2014 alloué sur ressources propres de l'UPVM3 (90000 euros), ce programme offre la possibilité d'inviter une quarantaine d'enseignants-chercheurs internationaux chaque année et s'inscrit pleinement dans la **stratégie d'internationalisation « à domicile »** tout en contribuant à l'**action internationale durable et structurante** de l'UPVM3.

Nombre de Professeurs en Mobilité Universitaire accueillis, par année[15] :

2016	2017	2018	2019	2020
45	26	42	28	8

NB : même si le montant alloué au programme est resté stable, le nombre de PMU varie en fonction du nombre plus ou moins important de missions en provenance de pays éloignés (et donc au voyage plus coûteux)

[14] 21 membres désignés ayant droit de vote, et invité(e)s permanent(e)s et ponctuels.

[15] Le détail de ces chiffres, incluant l'origine géographique des PMU, est indiqué en annexe n°7.

et en fonction de la durée plus ou moins longue des séjours (dans la limite de 4 semaines). Enfin, il arrive que certains PMU ne soient pas en mesure d'effectuer leur mobilité, sans qu'il soit toujours matériellement possible que cette annulation profite à une autre personne.

↳ Les coordinateurs internationaux : un maillage international efficace et valorisé

Les activités internationales de l'université s'appuient sur un réseau de coordinateurs internationaux permettant d'assurer en permanence le lien entre les composantes et la DRIF.

Les missions de coordination sont de plusieurs ordres et complémentaires :

- « **Coordinateurs de zone ou de programme**[16] » : nommés en raison de leur connaissance de la zone concernée, ils sont chargés de conseiller la vice-présidence, d'apporter un soutien à leurs collègues impliqués ou intéressés par cette zone, de créer et renforcer les synergies entre les diverses actions et projets,
- « **Coordinateurs pédagogiques Erasmus+** » : chaque département nomme un ou plusieurs coordinateurs Erasmus+, chargés d'accompagner les étudiants Erasmus+ sortants et entrants de leur département. L'UPVM3, soucieuse de reconnaître et valoriser cet accompagnement individualisé, a mis en place à partir de 2018-19 une rémunération spécifique indexée sur le nombre d'étudiants suivis.

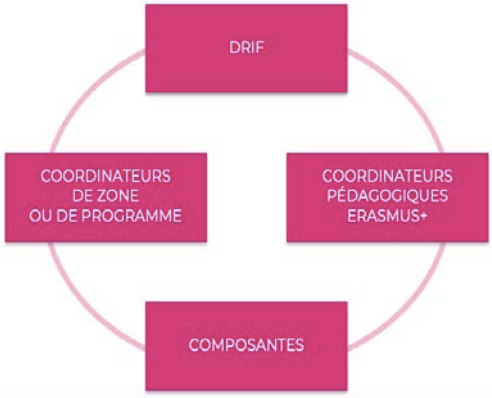

Participation aux appels à projets internationaux, européens, nationaux et régionaux

L'UPVM3 s'est engagée encore plus activement ces dernières années dans les demandes de financement, notamment européen mais pas exclusivement, qui constituent des leviers efficaces pour développer ou renforcer des collaborations internationales. À cette fin, l'université s'est appuyée sur deux services : d'une part, le Service Partenariats et Recherche intégré en 2019 dans la Direction de l'innovation ; d'autre part, le service Stratégie et Développement Internationaux de la DRIF dont l'une des missions est de répondre à des appels d'offre européens. Ce dernier service est chargé principalement des **appels à projets internationaux de formation** dans le cadre d'Erasmus+ et d'autres programmes de financement.

Nombre de candidatures accompagnées par la DRIF et retenues pour financement, par année[17] :

2016 ……	6
2017 ……	6
2018 ……	7
2019 ……	7

[16] Voir annexe n°1.
[17] Le détail des projets incluant le statut de l'UPVM3 (porteur principal ou partenaire) est indiqué en annexe n°8.

2020 ……	7
MONTANT TOTAL POUR L'UPVM3	3 802 842 €

Sur la période 2016-2020, ce sont 75 candidatures portées par des collègues de l'UPVM3 et accompagnées par la DRIF qui ont été déposées, pour 33 projets retenus pour financement, correspondant à un montant cumulé de 3.8M€ pour l'UPVM3.

↳ Pilotage et gestion de projets européens de formation et coopération

Le **service Stratégie et Développement Internationaux** de la DRIF assure l'aide au montage de projets coordonnés par des personnels de l'UPVM3 et leur gestion, par exemple : ***SPRINT*** (mise en place d'une norme qualité pour les stages en Europe, projet impliquant des partenaires académiques, privés et associatifs, 2017-2020) ; ***NEW-FACES*** (programmes intensifs à destination d'étudiants européens sur la question des crises contemporains à l'aune des productions shakespeariennes, 2016-2019) ; ***SPOC*** (développement de l'enseignement numérique en milieu carcéral, 2018-2021).

La DRIF a également piloté plusieurs projets :

- ***REALISE*** (*KA2 - Strategic partnerships for Higher Education*) sur la valorisation de la mobilité Erasmus+ des personnels, en partenariat avec 9 autres universités européennes, a permis une collaboration et des résultats fructueux (2016-2019).
- ***DOC-IN-DJAZZ*** (*KA2 - Capacity building in Higher Education*) sur le développement des études doctorales en Lettres et SHS en Algérie, déposé en 2016, n'a pas été financé mais a permis de renforcer la coopération avec des partenaires algériens clés.

Par ailleurs, la DRIF assure la gestion de projets européens et internationaux dans lesquels l'UPVM3 est impliquée comme partenaire : partenariats stratégiques, projets de renforcement des capacités, projets de soutien aux politiques de réforme, projets PREFALC, projets AUF, etc.

Un développement international durable et structurant

L'une des préoccupations de la Vice-présidence déléguée aux relations internationales et à la francophonie (VP-RIF) est d'initier et/ou d'accompagner la mise en place **de coopérations structurantes et durables**. En effet, dans ce domaine, l'un des risques est l'éparpillement des ressources et des énergies par la multiplication d'accords plus ou moins actifs et plus ou moins pertinents. Il s'agit donc de trouver un équilibre conciliant le foisonnement d'initiatives individuelles et une vision stratégique globale (en tenant compte des contraintes budgétaires de l'établissement).

La stratégie portée par la VP-RIF est ainsi fondée sur les éléments suivants :

- **Valorisation de la spécificité** de l'UPVM3 en tant qu'université de LLASHS,
- **Vision à long terme** des enjeux internationaux pour une coopération durable,
- **Concertation** avec la communauté universitaire sur les priorités internationales,
- **Synergie** entre projets et entre équipes pour une approche collective de l'international.

Les personnels dédiés du service Stratégie et Développement Internationaux soutiennent la rédaction des accords de coopération, le montage de projets, le suivi institutionnel du programme Erasmus+, la mise en place d'actions innovantes, l'accueil des professeurs invités, le suivi qualité des actions (labélisation de l'IEFE par exemple), etc. Ils interagissent avec les gestionnaires de scolarité car un continuum existe entre la plupart des actions de coopération qui intègrent à la fois des mobilités et des projets de formation et recherche. La DRIF s'est dotée d'outils comme les « Fiches pays » qui permettent une **cartographie** des coopérations existantes et une aide au pilotage stratégique.

Europe

Les universités européennes sont les partenaires les plus immédiats de l'UPVM3, avec lesquels les liens sont particulièrement forts. Si le programme **Erasmus+** de mobilité étudiante est le plus connu et le plus immédiatement visible, il convient d'intégrer également la **mobilité des personnels** en Europe, les autres dispositifs européens et les accords bilatéraux hors Erasmus, notamment dans le cadre de la mise en place de **doubles diplômes**.

Par exemple, une « **Alliance stratégique Montpellier-Barcelone+** » signée en 2013 entre les deux universités de Montpellier et l'Université de Barcelone a permis de renforcer la collaboration en Archéologie, LEA et Français langue étrangère (double diplôme en cours de montage). Une « **Alliance stratégique Montpellier-Heidelberg** », initiée dès les années 1970 dans un contexte politique de rapprochement entre les universités françaises et allemandes, a été redynamisée en 2016, conduisant à la création d'un double diplôme en Etudes culturelles en 2019.

Le Master Migrations inter-méditerranéennes (MIM) est le fruit d'une longue collaboration avec l'Université Ca'Foscari de Venise (Italie). Il se caractérise par sa pluridisciplinarité car il vise à enseigner les principales disciplines des sciences humaines et sociales appliquées à la région méditerranéenne. Le but est de former de futurs porteurs de projets de développement et d'échanges aussi bien économiques que culturels entre les pays méditerranéens. De 2015 à 2018 ce Master a été retenu pour financement par le label **Master conjoint Erasmus+,** dans le cadre d'une triple diplomation avec l'Université autonome de Barcelone. Depuis 2018, la dimension internationale du Master se poursuit par une collaboration plus étroite avec l'Université Ca'Foscari dans le cadre d'une **double diplomation**. A ce jour ce sont 135 étudiants qui ont bénéficié de la pluri-diplomation proposée dans le cadre de ce partenariat pérenne et structurant.

Méditerranée

La coopération avec des universités du **bassin méditerranéen** demeure un axe fort de la politique d'internationalisation de l'UPVM3 en raison de son appartenance à cette aire géographique et des nombreuses collaborations déjà engagées, certaines de longue date.

Parmi la vingtaine de partenariats au Maghreb, on peut citer la coopération avec **l'Université de Tlemcen**, renforcée par la signature d'une « Alliance stratégique Montpellier-Tlemcen » en 2013, qui est active en Psychologie (contribution de l'UPVM3 à la création d'un centre spécialisé sur la prise en charge de l'autisme), en Sciences du langage, en Anglais et en Géomatique. De plus, depuis 2014, une délégation d'une cinquantaine de personnels administratifs de Tlemcen participe annuellement à un colloque organisé par l'UPVM3 sur les pratiques administratives, action durable et structurante.

Par ailleurs des doubles diplômes sont en place avec la **Tunisie** (Université El Manar) et en 2018-19 a été lancé un Master en Gestion des ressources humaines en délocalisation à Tanger (**Maroc**). L'association « Réseau Averroès », créée en 2018 à l'initiative de l'UPVM3 et de plusieurs universités du Maghreb, vise à maintenir la dynamique de coopération euro-méditerranéenne suscitée par les 4 projets Erasmus-Mundus « **Averroès** » successifs, marqueurs de la coopération européenne avec le Maghreb.

Afrique sub-saharienne

Depuis plusieurs années l'UPVM3 a noué des partenariats avec des universités au Mali, Burkina Faso, République Démocratique du Congo, Gabon, Djibouti et Sénégal. Les financements de la CRI permettent en particulier d'encourager les mobilités.

En 2018, les francophonies d'Afrique sub-saharienne ont été mises à l'honneur : **une semaine « Afrophonie** » a été organisée à l'UPVM3, mêlant rencontres avec des auteurs, exposition sur le féminisme au Sénégal, colloque « Presses et littératures africaines » et représentation au Théâtre « La Vignette » d'une pièce d'un auteur congolais. Une collaboration de longue date en **géomatique** se poursuit et s'approfondit au Mali.

Asie du Sud-Est

L'UPVM3 a renforcé ses partenariats en Asie du Sud-Est ces dernières années, avec pour objectif le renforcement de sa présence en **Chine**, mais aussi la diversification de ses coopérations dans ce pays et avec d'autres pays de la région.

L'Institut Franco-Chinois (IFC) est exemple de **coopération réussie et durable**. Créé en 2010 en collaboration avec l'Université du Peuple de Renmin, l'Université Paris Sciences et Lettres et Kedge Business School, l'IFC offre un double diplôme de **licence en AES et Information Communication** délivré en 4 ans. L'IFC forme les étudiants en Chine en L1 et en L2. Les étudiants effectuent leur L3 en France. L'UPVM3 accueille une soixantaine d'étudiants de l'IFC pendant leur 3ème année. Les étudiants de l'IFC diplômés de Licence peuvent ensuite compléter leur cursus au **niveau Master** : environ 1/3 de la promotion de Licence revient ainsi à l'UPVM3 pour suivre des cours de Master. Dans le cadre de ce partenariat, une quinzaine d'étudiants de l'UPVM3 peut par ailleurs effectuer un séjour d'études en Chine.

Outre l'IFC, l'UPVM3 a développé des échanges avec d'autres universités chinoises à **Shanghai, Pékin, Chengdu** (ville jumelée avec la Ville de Montpellier), **Dalian, Nankin**. Un projet est en cours avec l'Université Normale du Hénan en vue de la création d'un **nouvel Institut Franco-Chinois** spécialisé en **Psychologie, MIASHS et Sciences de l'éducation**. Par ailleurs, des partenariats ont été noués ces dernières années au **Japon** : Universités de Beppu, Nagoya et Tsukuba, Université Sofia à Tokyo.

En 2017, dans le cadre de la Semaine de la Francophonie, un doctorat honoris causa a été remis à **Akira Mizubayashi**, alumnus de l'UPVM3 (IEFE), professeur à l'Université Sofia et écrivain en langue française reconnu internationalement.

Au **Vietnam**, un projet de coopération avec l'Université des langues et des études internationales (**ULIS**) et l'Université des Sciences humaines et sociales (**UHSS**) d'**Hanoï** se met en place, visant la création d'un double **Master en Histoire et Relations internationales**.

Afin d'encourager les échanges avec le Japon et le Vietnam, deux **DU de langue** ont été créés pour aider étudiants et enseignants-chercheurs à préparer une mobilité dans les deux pays concernés, dont les langues ne sont pas enseignées à l'UPVM3 en LMD.

Amérique du Nord

L'UPVM3 se distingue par un nombre important de partenariats anciens et actifs avec des universités américaines, ce qui permet chaque année à environ 25 étudiants montpelliérains de faire une mobilité d'études aux **Etats-Unis** et à une centaine d'étudiants américains de séjourner à l'UPVM3. Le **Canada** est aussi une zone de coopération dynamique, notamment le **Québec** où la francophonie a permis de tisser des liens forts et des coopérations durables.

À titre d'exemple à la fois de coopération internationale et de politique du site montpelliérain, **l'Alliance stratégique Montpellier-Sherbrooke,** née en 2006, rythmée de rencontres universitaires tous les deux ans, tantôt au Québec tantôt en France, a favorisé l'émergence de nombreux travaux collaboratifs entre des équipes de recherche de l'UPVM3, de l'UM et de l'Université de Sherbrooke ainsi que d'échanges institutionnels fructueux.

Amérique Latine et Centrale

Depuis 2012, une action a été menée par le Service des RI puis par la DRIF pour coordonner et renforcer les liens nombreux entre l'UPVM3 et des universités d'Amérique Latine de manière à encourager les synergies entre projets et à stimuler la mobilité étudiante. 23 accords de coopération sont actuellement en vigueur avec des établissements d'Amérique centrale et latine, dont 11 au Brésil. Le nombre d'étudiants en mobilité a augmenté sensiblement au fil des années.

Annexe n° 1 - Organigramme de la DRIF

Université Paul-Valéry Montpellier 3
Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF)
Organigramme général

Vice-présidente déléguée aux relations internationales et à la francophonie
Anne-Marie MOTARD

Direction administrative

- Directeur
  Christophe RÉMOND
- Chargée d'affaires générales et Responsable du Service Mobilité internationale individuelle
  Corinne LAURÈS
- Responsable du Service Mobilité internationale encadrée
  Rahmane AMARA
- Coordinatrice du Service Stratégie et développement internationaux
  Marine CHABBERT
- Coordinatrice du Service Formations internationales
  Sandrine AZEMAR
- Responsable du Service Finances, RH et Pilotage
  Sophie PUYJARINET

Organigramme administratif détaillé en page 2.

Pôle pédagogique IEFE-DRIF

DIRECTION PEDAGOGIQUE

- Directrice
  Responsable du centre d'examens DELF-DALF/TCF
  Patricia GARDIES
- Responsable des études
  NC

RESPONSABILITÉS et COORDINATIONS PÉDAGOGIQUES

- Responsable de niveau A1
  Mathilde ALARY
- Responsable de niveau A2
  Isabelle BERT / Lisa PRUNIÈRES
- Responsable de niveau B1
  Johanne BELLONE
- Responsable de niveau B2
  Martine PUJOL / Elisabeth LOPEZ-GONTHIER
- Responsable de niveau C1 et C2
  Patricia GARDIES
- Coordinatrice chargée de l'innovation pédagogique
  Isabelle BERT
- Coordinatrice des cours Erasmus
  NC
- Coordinateurs des cours F.O.U.
  NC
- Coordinatrice des cours I.F.C.
  Patricia GARDIES

Coordination de zone ou de programme

- Afrique et Moyen-Orient
  Adrien LAMMOGLIA
- Allemagne
  Katja WIMMER
- Amérique latine
  Adeline CHAINAIS
- Canada francophone, BCI et francophonie
  Nathalie AUGER
- Chine
  Nancy BALARD
- Francophonie
  Maxime DEL FIOL
  Jean-Luc PUYAU
  Arnaud RICHARD
- Institut franco-chinois
  Uwe BRUNN
- Programmes anglophones et ISEP
  Judith MISRAHI-BARAK
- Programme Erasmus+
  Europe du Sud : *Flaviano PISANELLI*
  Europe de l'Est : *Agnès BÉRENGER*
  Europe du Nord et de l'Ouest: *Pascale LECLERCQ*
  Royaume-Uni : *Marie-Christine MUNOZ-LEVI*
- Programmes d'accueil des étudiants en exil
  Patricia GARDIES
- Vietnam, Cambodge et Laos
  Pierre JOURNOUD

Mis à jour le 01/09/2020

Université Paul-Valéry Montpellier 3
Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF)
Organigramme administratif

Vice-présidente déléguée aux relations internationales et à la francophonie
Professeur Anne-Marie MOTARD

Directeur administratif
Christophe RÉMOND

Chargée d'affaires générales – Ass. de prévention
Corinne LAURÈS

Accueil international
Hortencia JACQUETON

Service Stratégie et développement internationaux

• Coordinatrice :
Marine CHABBERT

•Chargée des accords internationaux
Delphine MARTY
Marion MAIRE
Nicole DENAYROLLES

•Gestionnaire des relations internationales (Professeurs invités, CRI, délégations)
Anna MATEVOSYAN

•Chargée de l'ingénierie de projets européens et internationaux
Marine CHABBERT

•Gestionnaire des accords Erasmus+ et de la mobilité Erasmus+ des personnels
Julie BROWN

•Manager de projets européens et de labellisation
Marion HAYAOUI-LE CLAIREQ

•Gestionnaire communication et rayonnement international
Lucie BARRY

Service Mobilité internationale individuelle

Responsable de service : *Corinne LAURÈS*

•Gestionnaire de scolarité UFR 4
Antoinette DEL CASTILLO

•Gestionnaire de scolarité UFR 2 et 3
Désirée PAGENSTECHER
Philippe PIRES

•Gestionnaire de scolarité UFR1 et ITIC
Kony HEIMANU

Service Mobilité internationale encadrée

Responsable de service: *Rahmane AMARA*

•Gestionnaires Mobilité entrante (dont Erasmus+)
Lionel CABOS (incl. gestion institutionnelle Erasmus+)
Caroline KOUYOUMDJIAN
Wei SALENÇON-FANG

•Gestionnaires Mobilité sortante (dont Erasmus+)
Rahmane AMARA
Majdoline BOUGATAYA

•Gestionnaires Mobilité entrante et sortante (prog. Anglophones, ISEP, BCI)
Andrée MEYERS

Service Formations internationales

Coordinatrice *Sandrine AZEMAR*

•Gestionnaire de scolarité IEFE et centre d'examen DELF-DALF
Sandrine AZEMAR

•Gestionnaire du CDPS IEFE
Nadja MURCIA

•Assistante à l'accueil et à la scolarité
Mélanie SAHAYAM

•Gestionnaire scolarité, communication et finances IEFE
Lucie BARRY

Service Finances, RH et Pilotage

Responsable de service :
Sophie PUYJARINET

•Chargée du budget DRIF, pilotage, RH contractuels, régie
Sophie PUYJARINET

•Gestionnaire financière et RH – Formations internationales
Danièle LOPEZ

•Gestionnaire financière – Stratégie et Développement & Mobilité internationale, suppléance régie
Marjorie VIGOUROUX

Mis à jour le 01/09/2020 – NB : les noms grisés correspondent à des personnels en absence prolongée.

Annexe n° 2 - Evolution des effectifs en mobilité internationale individuelle en L et M de 2016 à 2019

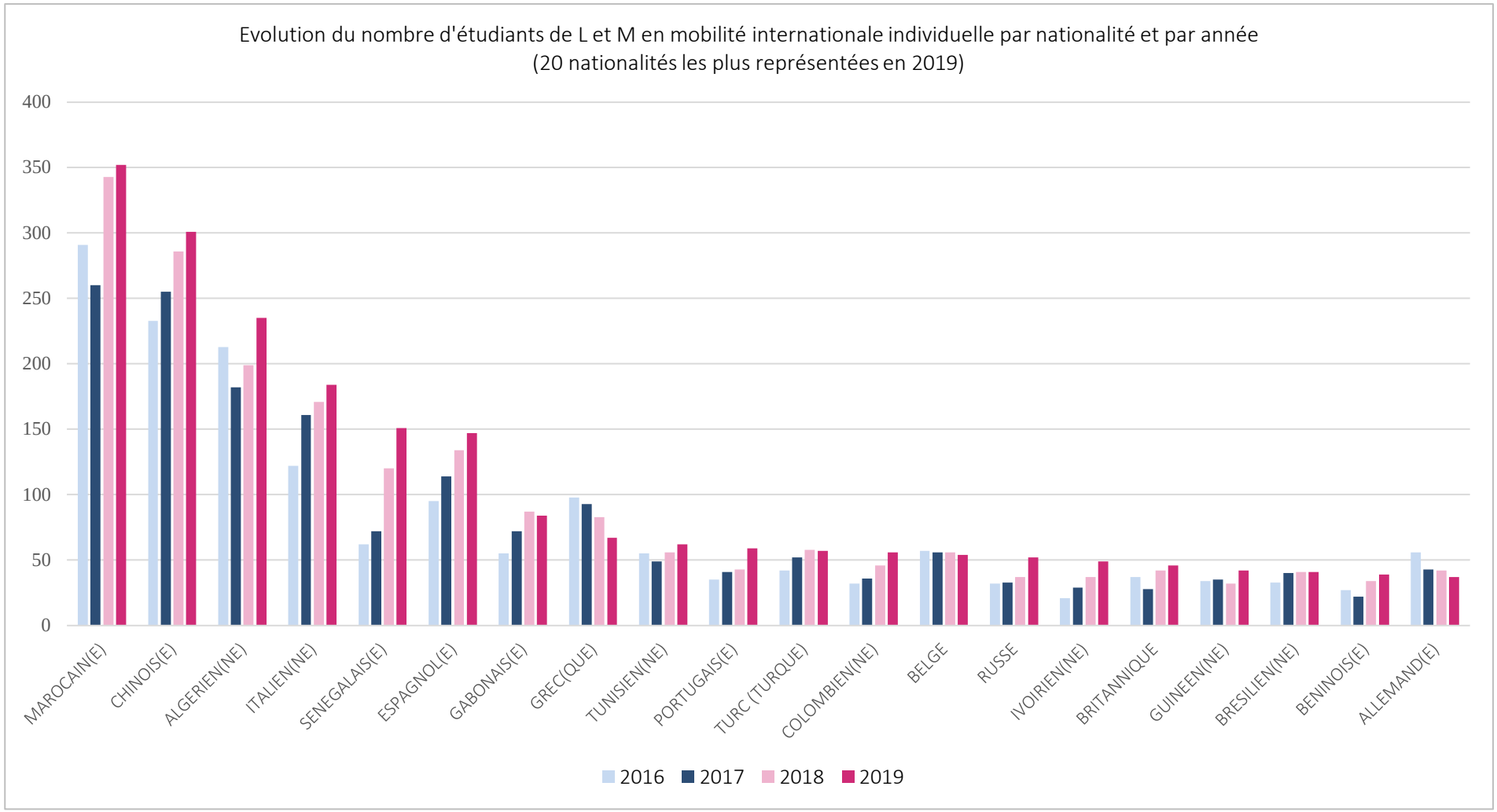

Annexe n°3 - Mobilités encadrées, données complémentaires

Nombre de mobilités hors Erasmus+						
Type	2014/2015	2015/2016	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
SORTANTS	83	76	89	86	72	81
ENTRANTS	319	285	295	282	254	243

Annexe n° 4 : Principales nationalités représentées à l'IEFE

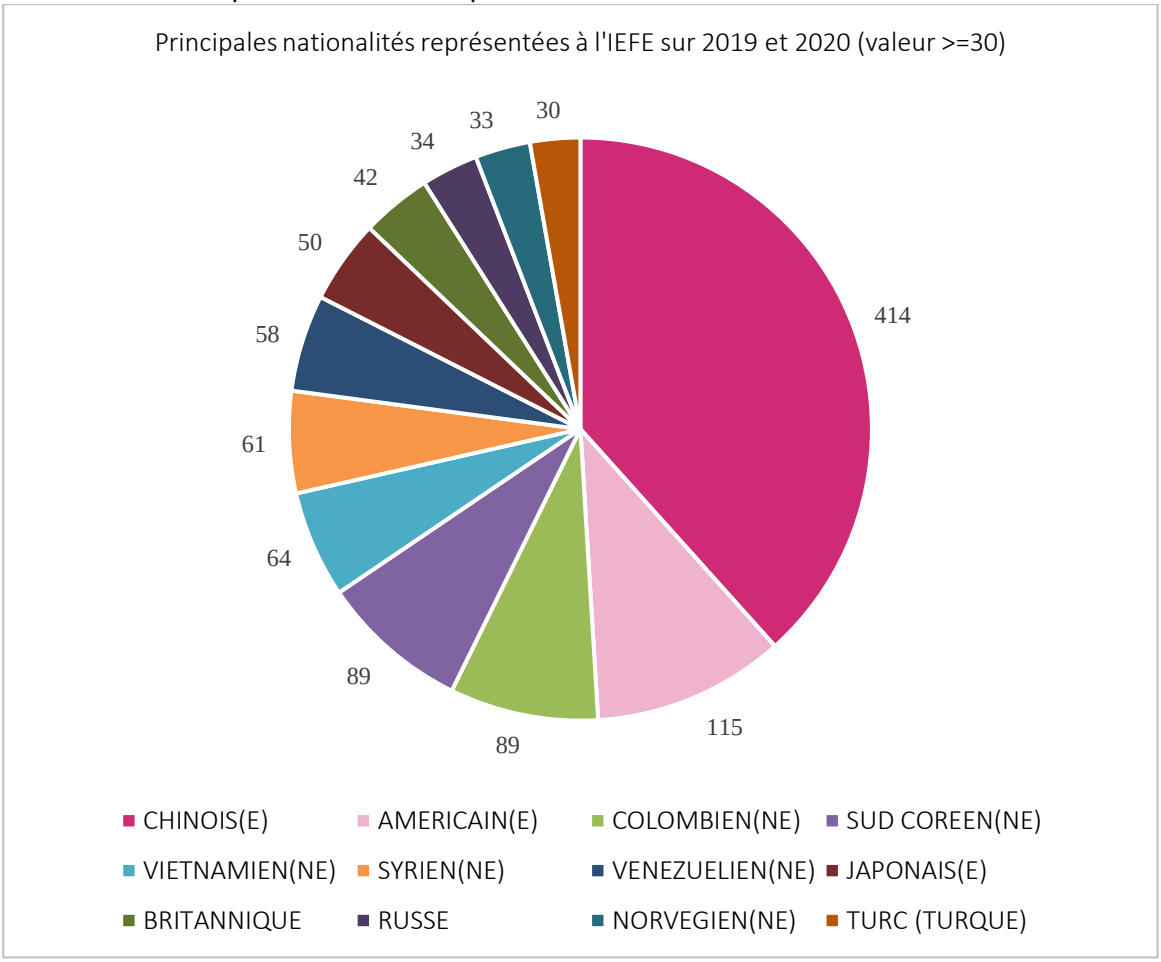

Annexe n° 5 : Présentation du projet REALISE

REALISE

REALISE
Realising the potential
of the international mobility
of staff in higher education

Réaliser le potentiel de la mobilité internationale des personnels dans l'Enseignement Supérieur

Description :

REALISE est un projet de partenariat stratégique financé par la Commission Européenne dans le cadre des projets Erasmus+ KA2, auquel ont participé 10 universités européennes et un grand nombre de partenaires associés. Il vise à intégrer la mobilité du personnel dans les stratégies institutionnelles de modernisation et d'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur, en tant qu'élément précieux du processus « d'internationalisation à domicile », en aidant à sensibiliser le personnel universitaire et administratif à la dimension internationale de l'enseignement supérieur.

Les partenaires ont mis en place des activités et ont produit plusieurs résultats afin :

- d'identifier et développer des pratiques innovantes concernant la mise en œuvre du programme Erasmus+ pour la mobilité du personnel ;
- d'aider les personnels bénéficiaires du programme Erasmus+ à exploiter au mieux le potentiel du programme ;
- de favoriser la reconnaissance de la mobilité dans l'évolution de carrière du personnel enseignant, administratif et technique dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- de sensibiliser les établissements à la valeur ajoutée de la mobilité du personnel et promouvoir sa contribution à la stratégie d'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur.

Exemples d'événements ayant eu lieu pendant le projet : 7 réunions transnationales de travail avec les partenaires, 8 séminaires nationaux, une conférence Européenne à Bruxelles et une semaine de formation (*staff training week*) à Ghent.

Durée du projet : 3 ans (01/09/2016 – 31/08/2019)

Coordinateur : Université Paul-Valery Montpellier 3

Partenaires :
- Université Paul-Valéry Montpellier 3, France (Institution coordinatrice)
- Université de Linköping , Suède
- Université de Varsovie , Pologne
- Université de Middlesex , Royaume-Uni
- Université de Barcelone , Espagne
- Université de Coimbra , Portugal
- Université de Gent , Belgique
- Université de Ljubljana , Slovénie
- Université Humboldt de Berlin , Allemagne
- Université de Catania , Italie

Résultats du projet :

- Une enquête visant à tester les expériences et les attitudes du personnel universitaire, tant académique qu'administratif, en matière de mobilité du personnel Erasmus+ comprenant :
- un questionnaire destiné à l'ensemble du personnel des établissements d'enseignement supérieur (disponible en français),
- un questionnaire sur la mobilité du personnel destiné aux bureaux des relations internationales (*Mapping Tool*)
- une série d'interviews avec la direction des universités partenaires du projet.
- Une analyse comparative présentant les résultats de l'enquête
- Une boîte à outils comprenant des actions à tester (résultat intermédiaire avant d'affiner les contenus de Manuel de bonnes pratiques)
- Un Manuel de bonnes pratiques concernant la mobilité du personnel Erasmus+
- Les conclusions du dialogue politique

Pour plus d'info : *www.realise-erasmusplus.fr*

Labellisation du projet Erasmus :

Le projet **REALISE** coordonné par l'UPV de 2016 à 2019 a reçu **le Label « Bonne Pratique »** de la part de l'**Agence Erasmus+**.

REALISE est **un partenariat stratégique Erasmus+** qui a donné lieu, entre autres résultats, à l'édition d'un manuel de Bonnes Pratiques pour la mise en œuvre et la valorisation de la mobilité des personnels dans l'Enseignement Supérieur européen.

10 universités européennes ont travaillé ensemble à la réalisation de ce projet pendant trois ans et de nombreuses universités se sont associées au partenariat pour tester les pratiques et ont participé aux événements organisés par le consortium.

Il s'agit là d'une **réussite collective** qui nous encourage à poursuivre les actions initiées pendant le projet et à accroître l'internationalisation de nos établissements grâce à la participation active de tous les personnels !

On en parle!

- Article "Développer le potentiel de compétences issu d'une mobilité internationale ! " dans le Blog de la Plateforme EPALE, 23/10/2019
- Article "La mobilité internationale des personnels : enjeux et perspectives à travers l'exemple de l'Université de Lorraine " dans *Journal of international Mobility* , 06/07/2020

BONNE PRATIQUE

Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

Annexe n°6 : Evolution du nombre de personnels en mobilité sortante Erasmus+, par type de mobilité

Type	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20[18]
Enseignement Erasmus+ classique	14	23	24	25	10
Formation Erasmus+ classique	7	3	10	11	5
Enseignement Erasmus+ Mobilité hors Europe	0	3	3	6	0
Formation Erasmus+ Mobilité hors Europe	1	1	0	2	0
TOTAL	22	30	37	44	15

Annexe n°7 : Nombre de Professeurs en Mobilité Universitaire par année et par pays d'origine

Pays d'origine	2016	2017	2018	2019	2020
Algérie	1	3			
Allemagne			1	1	
Argentine	1				
Arménie	1			1	
Australie		1	1	2	
Autriche		1			
Belgique				1	
Brésil	4	4	5	3	2
Burkina Faso	1				
Canada	3	2	5	2	1
Chili	1				
Chine			2	2	
Colombie					1
Corée du Sud			1		1
Costa Rica		1			
Danemark			1		
Djibouti			1		
Egypte	1		1		
Espagne	2	1	2		
Etats-Unis	3	6	4	1	
Finlande		1			
Géorgie	1	1	1	1	
Haïti	1				
Hongrie			1		
Inde	1		2	1	
Iran	1				
Irlande	1				
Italie	4		2	2	
Japon	1			2	
Liban	2			1	
Lituanie	1				

[18] Un nombre important de mobilités prévues ont été annulées du fait de la pandémie de COVID19.

Mali	2				
Maroc	1				
Mexique		1			
Nouvelle-Zélande		1		1	
Palestine	1		1		
Pérou	1				1
Pologne		1	1	1	
République Tchèque			1		
République démocratique du Congo			1		
Roumanie	2	1			
Royaume-Uni	1		3	2	
Russie	2		1		1
Sénégal			1	1	
Syrie	1				
Tanzanie				1	
Tunisie	3	1	3	2	
Vietnam					1
TOTAL	45	26	42	28	8

Annexe n°8 : Détail des projets nationaux, européens et internationaux accompagnés par la DRIF et retenus pour financement

Année	Titre	Programme/financeur	Rôle UPVM	Date début	Date fin	Montant subvention (part UPV)
2016	ERASMUS+ 2016	Erasmus+ KA1	Pilote	01/06/2016	31/05/2018	434 391 €
	MIC 2016	Erasmus+ KA1	Pilote	01/06/2016	31/07/2018	117 855 €
	ROMTELS	Erasmus+ KA2	Partenaire	11/04/2016	28/02/2017	22 527 €
	REALISE	Erasmus+ KA2	Pilote	01/09/2016	31/08/2019	88 459 €
	NEW FACES	Erasmus+ KA2	Pilote	01/09/2016	31/08/2019	88 469 €
	TREMPLIN	AUF	Pilote	20/12/2016	31/12/2017	4 000 €
TOTAL 2016						755 701 €
2017	ERASMUS+ 2017	Erasmus+ KA1	Pilote	01/06/2017	31/05/2019	419 962 €
	MIC 2017	Erasmus+ KA1	Pilote	01/06/2017	31/07/2019	126 440 €
	SPRINT	Erasmus+ KA2	Pilote	01/09/2017	31/12/2020	78 999 €
	SIRIUS	Erasmus+ KA2	Partenaire	21/09/2017	28/02/2021	40 223 €
	SMARTAL	Erasmus+ KA2	Partenaire	15/10/2017	14/10/2020	68 142 €
	TREMPLIN 2	AUF	Pilote	17/11/2017	31/10/2018	9 000 €
TOTAL 2017						742 766 €
2018	ERASMUS+ 2018	Erasmus+ KA1	Pilote	01/06/2018	31/05/2020	524 633 €
	MIC 2018	Erasmus+ KA1	Pilote	01/06/2018	31/08/2020	111 513 €
	STOREM	Erasmus+ KA2	Partenaire	15/11/2018	14/11/2021	160 000 €
	SPOC in Prison	Erasmus+ KA2	Pilote	01/09/2018	31/08/2021	42 936 €
	AUF TREMPLIN 3	AUF	Pilote	07/12/2018	31/10/2019	14 000 €
	TREMPLIN OCCITANIE 2018	Région Occitanie	Partenaire	01/09/2018	31/08/2019	75 000 €
	PREFALC	Fondation Maison des Sciences de l'Homme	Pilote	01/01/2018	01/01/2020	18 427 €
TOTAL 2018						946 509 €
2019	ERASMUS+ 2019	Erasmus+ KA1	Pilote	01/06/2019	31/05/2021	434 754 €
	MIC 2019	Erasmus+ KA1	Pilote	01/08/2019	31/07/2022	173 445 €

	TESEO	Erasmus+ KA2	Partenaire	01/10/2019	30/09/2021	42 960 €
	LISTIAC	Erasmus+ KA3	Partenaire	15/02/2019	14/02/2022	254 546 €
	Bienvenue en France	MESRI	Pilote	06/06/2019	31/08/2020	178 000 €
	TREMPLIN 4	AUF	Pilote	10/12/2019	31/10/2020	18 000 €
	TREMPLIN OCCITANIE 2019	Région Occitanie	Partenaire	01/09/2019	31/08/2020	110 000 €
TOTAL 2019						1 211 705 €
2020	Erasmus+ 2020	Erasmus+ KA1	Pilote	01/06/2020	31/05/2022	409 924 €
	MIC 2020	Erasmus+ KA1	Pilote	01/08/2020	31/07/2023	84 020 €
	LIMA	DAAD	Partenaire	01/01/2021	31/12/2024	
	PAUSE (Selim Temo Ergül)	PAUSE - Collège de France	Pilote	01/09/2020		33 758 €
	TREMPLIN 5	AUF	Pilote	01/09/2020	31/08/2021	17 000 €
	STL+	Erasmus+ KA2	Partenaire	01/09/2020	31/08/2023	38 640 €
	GENDUNI	Erasmus+ KA2	Partenaire	01/09/2020	31/08/2023	56 763 €
TOTAL 2020						640 105 €

TOTAL 2016-2020	4 296 786 €